

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 24 mai 2024

Secrétaire de séance : Marie-Françoise FILLEUL

La séance est ouverte à 20h30.

## 1 - Temps partiel : adjonction du taux de 50 %

Suite à la demande d'un agent et considérant l'avis favorable du comité social territorial, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'ajouter le taux de 50 % aux taux déjà prévus par la délibération fixant le temps de travail à temps partiel des agents.

## 2 - Achat de terrains :

- Une proposition a été faite à la famille Saumon pour l'achat de la scie à grumes. Un accord a été trouvé entre les deux parties qui consiste à diviser une superficie de 971 m<sup>2</sup> autour du hangar au prix de 971 €. Le plan de division de la parcelle a été réalisé par le Cabinet de Géomètres HETERIA dont les honoraires d'un montant de 798,60 € seront à la charge de la commune.

- Au niveau du bourg, au-dessus du chemin communal encavé, des terrains appartenant à Mr et Mme LEONARD seraient intéressants pour réaliser un arboretum balisé et un parcours de santé, cela reste à définir. La superficie de ces parcelles est de 18 858 m<sup>2</sup> au prix de 6 000 €.

Le conseil valide à l'unanimité ces deux propositions.

## 3 - Frairie

La frairie se tiendra le 29 et 30 juin. Le programme sera distribué prochainement.

## 4 - Assainissement collectif La Borderie

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par décision 2024-02 prise dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal, les marchés de travaux concernant la création du système d'assainissement de La Borderie ont été attribués aux entreprises suivantes :

Lots	Attributaire	Objet	Montant HT
1	SAS Canalisations Souterraines 33882 VILLENAVE D'ORNON Cédex	Station d'épuration	147 435,00 €
2	SAS Canalisations Souterraines 33882 VILLENAVE D'ORNON Cédex	Canalisations	309 655,00 €
3	Charente Préfabrication Béton – CPB 8 Rue Henri Becquerel 17184 PERIGNY	Poste de refoulement	46 009,90 €

Le projet se détaille et se finance ainsi (**montants HT**) :

Coût total du projet : 610 417,50 €

Subvention Agence de l'Eau Adour Garonne : 131 797,54 €

Subvention Conseil Départemental de la Charente : 226 234,49 €

Autofinancement de la commune : 202 385,47 €

Reste à financer par un emprunt : 50 000,00 €



La TVA d'un montant de 122 083,50 € sera financée par un prêt relais d'une durée de 2 ans en attendant le versement du FCTVA.

Le conseil valide ce plan de financement et autorise Monsieur le Maire à réaliser les emprunts nécessaires.

## 5 - Questions diverses

Les élections européennes se tiendront le 9 juin 2024 de 8 h à 18 h – Bureau de vote dans la salle des fêtes.

Permanences :

8h – 10h30	DONNARY Denis - SINAASAPPEL Reinier - DOTTE Thierry
10h30 – 13h	BARDOULAT Eric - JAN Gaëlle - VANDERF Didier
13h – 15h30	HARTZ Vincent - HAZENDONK Karen - GIBON Delphine
15h30 – 18h	JUGIEAU Patrice - JHANJEE Laëtitia – BRUN Marie-Christelle

La séance est levée à 22 h 50.